

**ARRETE MUNICIPAL n°31/2023**

Autorisation pour installation d’une terrasse commerciale

 Le Maire de la commune d’ILLIES, Daniel HAYART

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment son article **L 2212-2**

Vu le code de la Santé Publique et notamment ses articles L 3335-1, L 3334-2, L 3335-4,

Vu l’article 18 de la Loi des Finances pour 2001, parue au JO du 31 décembre 2000.

Vu la demande de monsieur DUROT Manuel, gérant du commerce Le Narval, situé place Saint Nicolas de Bourgueil.

**Autorise**

Monsieur DUROT Manuel, gérant du commerce Le Narval.

A installer une terrasse commerciale sur le domaine public, place Saint Nicolas de Bourgueil, du 22 mai au 30 septembre 2023.

En foi de quoi le Maire délivré le présent certificat pour faire valoir ce que de droit.

Fait à ILLIES, le 22 mai 2023.

Le Maire,

Damien HAYART